

Agenda

Congrès 2004

Le bureau national s'est réuni à Nantes le 17 mai avant l'ouverture de la dernière journée de congrès pour choisir la ville d'accueil du prochain congrès. Trois académies ont présenté des dossiers :

Martinique, Nice et Strasbourg. Les propositions ont été étudiées avec la plus grande attention, le vote qui a suivi a retenu l'académie de Nice qui propose Toulon pour accueillir le congrès en 2004.

Bureau national du 1^{er} juin 2002 au lycée Louis Armand

Le point politique

Ph. Guittet analyse le contenu de la conférence de presse des ministres du 23 mai. L. Ferry et X. Darcos ont eu un discours commun et présenté 4 objectifs principaux (lire *Direction* n° 99 p. 6). On ne voit pas encore quelles responsabilités seront prises par chacun des deux ministres. Pas de réponse sur l'enseignement professionnel, rien sur le lycée malgré le rapport Belloubet-Frier ni sur le service public (place des ATOSS), simplement la continuité des réformes pédagogiques engagées par J. Lang.

Les audiences accordées au SNPDEN par A. Boissinot (directeur de cabinet de L. Ferry) le 3 juin et par X. Darcos le 6 juin devraient permettre d'y voir plus clair.

La réunion du HCcéé

Ph. Guittet présente les prérapports du Haut Comité pour l'Évaluation de l'école (Hcéé) qui traitent particulièrement de l'évaluation des enseignants et Ph. Tournier fait le compte rendu de la réunion du 31 mai.

Ces prérapports seront transmis aux commissions pour étude.

Préparation des audiences des 3 et 6 juin

Compte tenu du flou concernant la répartition des compétences des deux ministres, le BN décide :

- d'envoyer la même délégation ;
- de construire les interventions avec les mêmes contenus ;
- d'exiger de connaître les interlocuteurs du SNPDEN dans les cabinets des ministres.

Le conseil fédéral national de l'UNSA-Éducation

P. Raffestin fait le compte rendu de la dernière réunion qui a été consacrée notamment à l'analyse de la situation politique actuelle, au départ du Secrétaire général, J.-P. Roux, à la situation financière difficile de la fédération et à l'avenir de l'UNSA. Le BN désigne J.-M. Bordes et M. Jacquemard pour représenter le SNPDEN à la rencontre prévue les 19 et 20 juin sur le plan fédéral de formation.

Rencontre avec la FSU

Suite à la présence de G. Aschieri lors du congrès de Nantes, le Secrétaire général informe le BN qu'une rencontre SNPDEN/FSU aura lieu le mercredi 12 juin. Avant les vacances d'été, le SNPDEN sollicitera également des rencontres avec le SNES et le SE-UNSA.

Préparation des élections professionnelles de décembre 2002 et du BN élargi aux SA du 21 juin

J.-M.. Bordes présente au BN les documents préparés (projets de chartes des commissaires paritaires académiques et nationaux) et les thèmes à aborder avec les SA du BN élargi du 21 juin :

- accueil des nouveaux syndiqués,
- la formation syndicale,
- la communication,
- la préparation des listes de candidats et des professions de foi et d'un document pour les nouveaux élus aux CAPA et CAPN.
- le déroulement de la campagne.

Vendredi 21 juin

Bureau national élargi aux SA (matin)

BN et coordonnateurs des commissaires paritaires académiques

Samedi 22 juin

Bureau national

Vendredi 28 juin

Audience DESCO (M. Ganier) : classement des établissements

Lundi 1^{er} juillet

Bureau national

Mardi 9 juillet

Cellule juridique

Vendredi 19 juillet

Fermeture du siège

Derniers ouvrages reçus...

Le BN du 21 juin abordera les problèmes de nominations des lauréats concours au plan académique et celui des non titularisations éventuelles.

Désignation à divers organismes

- Le BN complète la répartition des responsabilités abordée lors du congrès de Nantes :
- liaison avec les associations de parents : A. Prévot, C. Dauny
 - relations avec les DOM : Ph. Marie
 - relations avec les personnels de l'étranger : J.-M. Bordes, H. Szymkiewicz
 - préparation du salon de l'éducation : A. Berger, permanents
 - lauréats concours, détachés, faisant fonction : J.-M. Bordes, A. Puchois
 - secteur Europe : D. Pointereau
 - cellule juridique : P. Bolloré, J.-D. Roque, B. Vielledent, H. Rabaté, J.-Cl. Lafay, Ph. Vincent
 - FGR/FP : M. Rougerie
 - réponses aux courriers des retraités : F. Charillon, M. Rougerie
 - observatoire de la sécurité scolaire : Ph. Marie, F. Charillon, P. Laporte (un renouvellement est à prévoir pour remplacer Ph. Marie)
 - CNAECEP : (T) C. Petitot, P. Raffestin (S)
 - CLEMI : Ph. Tournier
 - CPGE : J.-Cl. Lafay
 - expert au CSFP : P. Falconnier
 - Hcéé : (T) Ph. Tournier, J.-Cl. Lafay (S)

Questions diverses

► **Décharges syndicales** : le Secrétaire général présente au BN les principes d'attribution des décharges nationales

► **Congrès du SNICS-FSU** : Ph. Guittet représentera le SNPDEN et H. Rabaté participera à la table ronde « signaux d'alerte d'une jeunesse en mutation et rôle de l'école ».

► **Bulletin « Ravallac » du lycée Henri IV** : le proviseur a été soutenu par le SNPDEN. L'affaire a été portée en TA. Contact est pris avec le rectorat de Paris.

► **Circulaire de rentrée et calendrier scolaire** : une lettre sera adressée à la DESCO condamnant la suppression des 2 jours de pré-rentrée.

► **Ébauche du calendrier syndical** : le BN se réunira le 1^{er} juillet. Pour août 2002, les dates les plus favorables sont le mardi 27 et le mercredi 28.

PROJECTION DU SYSTÈME ÉDUCATIF À DIX ANS

Direction de la Programmation
et du Développement
(DPD - Ministère de l'Éducation
nationale) – Collection Éduca-
tion & Formations
N° 63 (Avril/juin 2002)
137 pages – 12,20 €

Dans ce numéro de la revue Éducation et Formations, la PD s'est penchée sur les évolutions du système éducatif d'ici à 2010, en en dégagant ainsi les grandes tendances.

L'exercice prospectif porte d'abord sur les effectifs d'élèves attendus dans l'enseignement scolaire du premier et du second degré et sur les effectifs d'étudiants qui seront accueillis dans les principales filières de l'enseignement supérieur ; il porte ensuite sur la population enseignante et les différents personnels des établissements : administratifs, techniques et d'encadrement.

Les chiffres marquants qui ressortent de cette étude confirment d'ailleurs les données du numéro précédent consacré au même sujet et publié en octobre 2001, à savoir un fort renouvellement de la population enseignante, qui à 40 % devrait partir à la retraite d'ici 2010, ainsi que des départs massifs dans les autres corps des personnels de l'Éducation nationale et de la recherche.

Concernant la population scolaire, l'exercice prospectif annonce une progression attendue des effectifs d'élèves du 1^{er} degré (6,5 M° en 2010 contre 6,28 M° actuellement) et une décroissance de ceux du second degré (5,15 M° contre près de 5,4 M° actuellement).

L'ouvrage consacre également deux chapitres à deux autres thèmes qui sont, d'une part, la qualité de l'école – l'article présente en fait « les raisons pour lesquelles l'interaction entre l'auto-évaluation interne et le contrôle externe des établissements scolaires se révèle être l'approche la plus prometteuse pour parvenir à la qualité de l'École » - et d'autre part, les différences d'attitudes des filles et des garçons face à l'orientation après la classe de 3^e.

RAPPORT 2001 DU MÉDIATEUR DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Ministère de l'Éducation
Nationale – La Documentation
Française
120 pages – 11 €

Conformément à l'article 2 du décret n° 98-1082 du 1^{er} décembre 1998 instituant des médiateurs à l'éducation nationale, Jacky Simon, qui occupe ce poste depuis sa création, remet chaque année au ministre chargé de l'éducation et de l'enseignement supérieur un rapport dans lequel il formule les propositions lui paraissant de nature à améliorer le fonctionnement du service public de l'Éducation nationale.

Tel est l'objet de ce 3^e rapport.

Il dresse en première partie un bilan des suites réservées aux recommandations formulées pour 1999 et 2000 et procède à une analyse de l'activité des médiateurs académiques et du médiateur de l'Éducation nationale, une activité qui est en hausse et qui semble mieux connue, notamment par les usagers du service public qui représentent cette année près de 40 % des saisines. Une seconde partie illustre l'activité des médiateurs en présentant un certain nombre de cas jugés significatifs, sans pour autant être à eux seuls représentatifs de l'ensemble de leur activité.

La 3^e partie formule quant à elle un certain nombre de recommandations générales ou particulières, au nombre de seize cette année, de nature à améliorer le fonctionnement du service public.

« Les médiateurs, tels des artisans de bonne volonté, consacrent leur temps souvent avec passion à trouver pour chacun le juste équilibre entre des points de vue individuels et les impératifs de l'institution. S'ils ont souvent le sentiment d'être utiles, ils s'estiment récompensés de leurs efforts chaque fois qu'ils constatent que les responsables intègrent dans leur action le souci de traiter chaque cas avec sa dimension personnelle, dans un cadre cohérent » - Jacky Simon